

POUR SAUVER LE CLIMAT, PRÉSERVER LES RESSOURCES

La Terre a entamé un processus irréversible de réchauffement de son atmosphère et de ses océans¹. Les changements climatiques qui résultent de ce réchauffement représentent la plus grande menace environnementale à laquelle l'être humain ait jamais été confronté. Ils sont le symptôme d'une crise écologique et sociale globale et, notamment, de la surexploitation des ressources naturelles de la planète. Il est crucial qu'un accord ambitieux, contraignant, juste et équitable pour toutes les parties soit signé à Copenhague en décembre 2009, à l'issue de la Conférence des Nations unies sur le climat. Nos décideurs doivent s'engager à adopter une gestion durable des ressources naturelles, dans l'intérêt des populations et des écosystèmes de la planète.

LE SYMPTÔME D'UNE CRISE GLOBALE

Si l'ampleur de la menace du réchauffement global varie selon les scénarios plus ou moins pessimistes, celle-ci n'en est pas moins réelle et déjà tangible : fonte des glaces, augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, désertification de certaines régions, disparition d'espèces naturelles animales et végétales, etc. Toutes les ressources naturelles renouvelables, qu'il s'agisse de l'eau, de l'air, de la terre, ou de la biodiversité, sont affectées. Dans bien des cas, les altérations causées à l'environnement sont irrémédiables et ont un impact direct sur le vivant, humain, végétal et animal.

Tous les secteurs d'activité sont touchés par ce réchauffement : la pêche, le tourisme, l'industrie, le commerce, la santé, etc. Certains seront complètement transformés d'ici quelques décennies. Il en va ainsi de l'agriculture, car il est impossible de cultiver sur des terres immergées et salinisées par la hausse du niveau des mers. Les populations qui vivent sur des îles ou dans les deltas des grands fleuves en Afrique et en Asie sont particulièrement concernées.

Alors qu'ils émettent peu de gaz à effet de serre par habitant, **les pays du Sud sont frappés de manière disproportionnée**. Les changements climatiques aggravent les inégalités sociales et amenuisent les chances de développement des pays les plus vulnérables : ils risquent de rendre illusoire la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et notamment le premier, la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

Ces changements mettent sous pression les systèmes de gouvernance internationaux, nationaux et locaux, affaiblissant les institutions les plus fragiles, ce qui amenuise encore la capacité de réponse à ces nouveaux défis. Ils entraînent l'**apparition de déplacés et migrants environnementaux**, contraints de quitter leur lieu de vie du fait de dégradations structurelles ou ponctuelles de leur environnement. Sans aucun statut légal protecteur, leur nombre est déjà estimé à plus de 25 millions et pourrait atteindre les 200 millions à l'horizon 2050, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

¹ Par le phénomène d'effet de serre, processus naturel qui retient la chaleur solaire et régule la température de la terre. Il est aujourd'hui prouvé qu'il est accentué par l'augmentation de la concentration de gaz d'origine humaine dans l'atmosphère, et en particulier de dioxyde de carbone.

Mais **la crise climatique n'est que le symptôme d'une crise plus systémique** : le modèle de développement que les pays du Nord ont mis en place tient très peu compte de ses impacts sociaux et environnementaux. Nous utilisons les ressources - parfois jusqu'à leur épuisement, nous gaspillons l'énergie et les ressources naturelles, nous rejetons des déchets en volumes colossaux. Ce modèle n'est pas viable : nous pillons et asphyxions la planète, en utilisant en quelques décennies des stocks de ressources naturelles que la Terre a mis des centaines de millions d'années à constituer. Dans la plupart des pays, cette surexploitation génère pauvreté et inégalités, et les tensions géopolitiques liées à l'exploitation des ressources naturelles risquent de s'aggraver du fait de leur raréfaction.

ON NE NÉGOCIE PAS AVEC LE CLIMAT

Nous demandons que les objectifs politiques soient compatibles avec les impératifs scientifiques validés par les Nations unies, à savoir **stabiliser le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C à l'horizon 2100²**. Au delà de ce seuil, les changements climatiques risquent d'être tels qu'il deviendra impossible de s'y adapter : c'est la survie de l'humanité qui est en jeu. Respecter ce plafond de +2°C implique que les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) culminent au plus tard entre 2015 et 2020 et diminuent ensuite, avec un objectif de stabilisation à 350 parties par millions (ppm).

D'après le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évaluation du climat (GIEC)³, **près de 60% des émissions de GES sont dues à l'exploitation de ressources énergétiques non-renouvelables**, à savoir les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), utilisées depuis la révolution industrielle. La deuxième cause d'émission de GES, à hauteur de **20%**, est **le déboisement**, du fait de l'exploitation forestière, souvent illégale et sans bénéfice pour les populations locales, mais aussi du défrichage au profit de grandes surfaces agricoles en monoculture intensive destinée à l'exportation (palmier à huile en Indonésie et Malaisie, soja en Argentine et au Brésil, eucalyptus en Uruguay).

Il est impératif que ces responsabilités soient reconnues et assumées pour permettre une gestion durable du climat et des ressources naturelles. **La Conférence de Copenhague** est ainsi d'une importance capitale : la communauté internationale doit conclure l'accord qui prendra la suite du Protocole de Kyoto à partir de 2013.

Parce que l'exploitation des ressources naturelles a un impact direct majeur sur le climat, et parce que le climat a un impact sur les ressources naturelles, nous demandons aux décideurs d'**adopter une gestion durable et équitable des ressources naturelles** :

- qui permette l'utilisation sans risque d'épuisement des ressources non renouvelables et sans déstabilisation des cycles des ressources renouvelables ;
- qui s'exerce dans l'intérêt du bien-être des populations, conformément au droit souverain des États et des peuples de disposer de leurs richesses et de leurs ressources naturelles⁴;
- qui respecte les écosystèmes qui jouent un rôle essentiel dans la régulation naturelle du climat planétaire.

2 Voir les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) : www.ipcc.ch

3 Voir GIEC, 2007 : *Bilan 2007 des changements climatiques*, GIEC, Genève, 2007, p.5

4 cf. Résolution 1803 des Nations Unies consacrant la souveraineté permanente sur les ressources naturelles (1962)

POUR UN ACCORD AMBITIEUX, CONTRAIGNANT, JUSTE ET EQUITABLE

L'accord de Copenhague devra être ambitieux dans ses objectifs d'adaptation, d'atténuation, de transfert de technologies et de financement, mais aussi dans sa mise en œuvre. Les pays industrialisés, du fait de leur responsabilité historique dans le réchauffement planétaire et de leur capacité financière élevée, doivent réparer l'injustice climatique en repensant le modèle économique, en adoptant un mode de gestion des ressources naturelles extrêmement sobre et en aidant le Sud à s'adapter aux changements climatiques.

Ainsi, en tant qu'organisations impliquées dans la solidarité internationale et membres du réseau européen "Une seule planète", nous demandons que cet accord international soit :

- **juste et équitable**, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées ;
- **respectueux** des principes des droits humains, notamment des droits des migrants et réfugiés⁵, du droit au développement⁶ et du développement durable⁷, et en particulier du principe de précaution étant données les incertitudes sur les évolutions du climat ;
- **participatif** et transparent dans son élaboration, impliquant les sociétés civiles et informant les citoyens.

Soucieux de la responsabilité juridiquement contraignante des acteurs privés, à commencer par les entreprises multinationales occidentales, comme de la participation des citoyens à l'ensemble des décisions qui les concernent, nous demandons que l'accord,

en termes de régulation des acteurs privés :

- > contraigne les entreprises à réduire radicalement leurs émissions et empêche qu'elles aient recours à des mécanismes de compensation, qui freinent l'adoption de technologies plus sobres et de nouveaux modèles économiques dans les pays industrialisés ;
- > prévoie la mise en œuvre d'un mécanisme d'observance qui contrôle le respect des engagements et émette des sanctions en cas de non respect ;
- > concerne tous les secteurs les plus intensifs en carbone.

en termes de participation des populations :

- > reconnaisse les populations indigènes comme interlocuteurs officiels dans le cadre des négociations de l'accord sur le climat ;
- > prévoie la participation des citoyens à l'ensemble des décisions qui les concernent, notamment dans le cadre des programmes nationaux de lutte contre les changements climatiques (plans d'adaptation [PANAs] et plans d'atténuation des émissions [NAMAs]) ;
- > incite à mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation des citoyens, au Nord comme au Sud, afin de renforcer la participation des populations à la transition de leurs sociétés vers des modèles plus respectueux de la planète.

Outre les enjeux strictement climatiques, c'est la gestion des ressources naturelles, au cœur du modèle économique mondialisé, qui doit être repensée. L'utilisation durable et le partage équitable de ces ressources planétaires impliquent une remise en cause radicale du modèle de (sur)consommation des pays riches et l'émergence d'une économie nouvelle, dont la sobriété en terme de ressources naturelles, d'eau et d'énergie sera un critère prédominant. Il en va de la responsabilité des dirigeants des pays du Nord, principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de ceux du Sud.

Pour tenter d'atteindre les OMD tout en luttant contre les changements climatiques et, au-delà, permettre l'égal accès aux droits fondamentaux pour tou(te)s, il va falloir établir de nouvelles **dynamiques liant toutes les dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale, mais aussi**

5 cf. Convention de Genève sur les réfugiés (1951) et Convention sur les droits des travailleurs migrants (1990)

6 cf. Déclaration sur le droit au développement des Nations unies (1986)

7 cf. Déclaration de Rio (1992) et Rapport Brundtland (1987)

politique et culturelle. Les changements climatiques posent en effet avant tout une question de modèle de développement. Pour remédier à la crise systémique actuelle, les impératifs sociaux et écologiques doivent être replacés au coeur du fonctionnement des sociétés humaines et les modèles de développement redéfinis afin qu'ils soient écologiquement soutenables et socialement justes.

une seule **planète**
www.uneseuleplanete.org

FRANCE : CRID, 4D, AITEC-IPAM, Association française les Petits Débrouillards, CCFD, CGT, Fédération Artisans du monde, Les Amis de la Terre, Oxfam France – Agir Ici, PEKEA, Ritimo. BELGIQUE : CNCB – 11.11.11. SLOVAQUIE : SPIRALA, eRko. HONGRIE : Védgylet-Protect the future. SENEGAL : CONGAD. COTE D'IVOIRE : INADES. RDC : Réseau Ressources Naturelles. INDONESIE : Wahli – Les Amis de la Terre.

Le réseau “Une seule planète” a été créé par plusieurs organisations d'Europe et de pays du Sud afin de sensibiliser les citoyens et d'interpeller les décideurs sur les enjeux d'une gestion durable des ressources naturelles pour le développement de tou(te)s. Aujourd'hui la gestion des ressources de la planète génère non seulement pollution, épuisement des ressources, dérèglements du climat et extinction des espèces, mais aussi pauvreté, inégalités et mal développement.

“Assurer un environnement durable” est un des Objectif du millénaire pour le développement annoncés par l'ONU. Au-delà des enjeux écologiques, la prise de conscience de l'impasse dans laquelle nous mènent notre modèle économique est nécessaire, afin de redefinir des modes de production et de consommation qui soient écologiquement soutenables et socialement justes.

Avec le soutien de :

